


Janvier 2012

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

## TRENTE-DEUXIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

**Buenos Aires (Argentine), 26-30 mars 2012**

**Programme de travail pluriannuel 2012-2015 de la Conférence régionale  
pour l'Amérique latine et les Caraïbes**

### Résumé

- L'objectif général du Programme de travail pluriannuel est d'offrir une perspective régionale sur les stratégies et les priorités de la FAO, et de formuler des recommandations concrètes sur le programme et le budget relatifs aux activités de la FAO dans la région. La Conférence régionale supervise les fonctions et les activités de la FAO dans la région, conformément aux textes fondamentaux de l'Organisation.

### Mesure suggérée à la Conférence régionale:

La Conférence régionale est invitée à examiner et à faire sien le Programme de travail pluriannuel 2012-2015, qui comprend les éléments suivants:

- Définition des priorités, structure organisationnelle et planification du budget
- Questions relatives aux politiques et à la réglementation: suivi et avis
- Planification des travaux et méthodes de travail

En outre, la Conférence régionale est invitée à réfléchir aux ressources nécessaires pour mener à bien son Programme de travail pluriannuel.

*Pour toute question concernant le contenu de ce document, veuillez vous adresser à:*

M. Tito Díaz

Secrétaire de la trente-deuxième Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Tito.Diaz@fao.org

Tél. 56-2 923-2250

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)*

## I. Objectifs généraux

1. Les objectifs ont été définis compte tenu du rôle accru que les conférences régionales jouent dans le processus de gouvernance de la FAO. Les conférences régionales examinent, en particulier, les questions qui relèvent du mandat de l'Organisation et qui ont trait à leur région, et adressent des avis et des recommandations concrètes à la Conférence de la FAO - sur les questions relatives aux politiques et aux dispositions réglementaires à l'échelle mondiale - et au Conseil de la FAO - sur les questions relatives aux priorités et aux programmes et budgets de l'Organisation.
2. À cet égard, la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes communique le point de vue de la région sur les stratégies et les priorités de la FAO, formule des recommandations concrètes sur les activités menées au niveau régional et contribue ainsi à en améliorer l'efficacité et l'efficacité. Elle réalise aussi des évaluations au niveau régional pour alimenter la réflexion sur la durabilité du secteur agricole et de la sécurité alimentaire. Elle supervise les fonctions et les activités de la FAO dans la région, conformément aux textes fondamentaux de l'Organisation. Elle fonctionne de façon efficiente et efficace en collaborant, le cas échéant, avec les organisations partenaires concernées.
3. Les commissions techniques de la région Amérique latine et Caraïbes examinent les questions techniques pertinentes dans les secteurs des forêts (Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes, CFALC), de l'élevage (Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes, CODEALC) et des pêches (Commission des pêches intérieures et de l'aquaculture pour l'Amérique latine et les Caraïbes, COPESCAALC, et Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest, COPACO). Leurs recommandations enrichissent les débats de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur le cadre de priorités régionales.
4. De plus, le bureau régional, en coordination avec les bureaux sous-régionaux de la région, offre un important moyen de consultation directe avec les parties prenantes des Caraïbes, d'Amérique centrale et du Mexique, et d'Amérique du Sud sur les questions et priorités à soumettre et à examiner lors de la Conférence régionale.

## II. RÉSULTATS

### A. Définition des priorités, structure organisationnelle et planification du budget

5. **Résultat 1:** Les recommandations et les indications de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur les priorités, les programmes, la structure organisationnelle et le budget intéressant la région, ainsi que sur la situation régionale et les questions touchant la sécurité alimentaire et le développement agricole et rural, fournissent une base solide pour la prise de décisions par le Conseil et par la Conférence de la FAO.

#### 6. Indicateurs et cibles

- La Conférence régionale communique en temps opportun des recommandations claires et précises au Conseil de la FAO, par l'intermédiaire du Comité du Programme et du Comité financier, sur les priorités, programmes, structure organisationnelle et budgets de la FAO présentant un intérêt pour la région.
- Les recommandations formulées par la Conférence régionale au sujet du cadre stratégique, du cadre de priorités régionales, du plan à moyen terme (PMT) et du programme de travail et budget (PTB) sont reprises dans les rapports du Conseil et de la Conférence de la FAO.
- Les indications données par la Conférence régionale sur les questions régionales se voient accorder toute l'attention qu'elles méritent lors du Conseil et de la Conférence de la FAO, ainsi que de la part des autres organes concernés.

#### 7. Produits

- Recommandations claires, précises, consensuelles et concrètes destinées au Conseil sur les priorités, les programmes, la structure organisationnelle et le budget de la région.

## 8. Activités

- Examen de l'exécution du cadre de priorités régionales et du PTB dans la région.
- Examen des décisions et recommandations formulées par les Commissions techniques régionales - CFALC, CODEALC, COPESCAALC et COPACO - et d'autres institutions compétentes et réunions pertinentes dans la région.
- Examen de l'activité de l'Organisation dans la région, notamment de l'exécution des Cadres de programmation par pays, de l'efficacité et de l'efficience du réseau de bureaux de pays de la FAO à l'appui des programmes de pays, compte tenu des indicateurs de performance correspondants et des évaluations pertinentes.
- Formulation d'avis sur les plans, programmes et projets réalisés par l'Organisation dans la région, y compris sur les priorités spécifiques du travail de la FAO.

## 9. Méthodes de travail

- Réunions de coordination informelles avec les secrétariats des commissions techniques régionales avec l'aide du président de la Conférence régionale.
- Réunions de consultations informelles des hauts fonctionnaires du bureau régional avec les groupes régionaux pertinents, notamment le Marché commun austral (MERCOSUR), la Communauté andine (CAN) et la Communauté des Caraïbes (CARICOM), avec l'aide du président de la Conférence régionale.
- Contacts réguliers entre le président de la Conférence régionale et le Sous-Directeur général/Représentant régional.

### B. Questions relatives aux politiques et à la réglementation: suivi et avis

10. **Résultat 2:** Les recommandations de la Conférence régionale fournissent une base solide pour la prise de décisions par la Conférence de la FAO sur les questions liées aux politiques et à la réglementation.

## 11. Indicateurs et cibles

- Le rapport de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes contient des recommandations claires et concrètes.
- Les recommandations formulées par la Conférence régionale sont prises en compte par la Conférence de la FAO.

## 12. Produits

- Recommandations claires à l'intention de la Conférence de la FAO sur les cadres régionaux relatifs aux politiques et à la réglementation dans la région.

## 13. Activités

- Examen de la situation en ce qui concerne les instruments internationaux intéressant la région ainsi que les débats et initiatives qui ont lieu dans d'autres instances et ont une incidence sur le mandat de la FAO.
- Examen des recommandations formulées par les organes statutaires de la FAO, y compris les commissions techniques régionales, et autres réunions pertinentes dans la région.
- Prise en compte régulière des nouveaux enjeux, et recommandation d'une action concertée possible de la part de la FAO et des autres instances compétentes dans la région.
- Examen de l'intérêt de nouveaux accords internationaux dans la région.
- Contribution et appui aux processus de consultation sous-régionaux, y compris sous forme de recommandations en vue de l'organisation de réunions ministérielles sous-régionales si nécessaire.

## 14. Méthodes de travail

- Examen des tendances régionales et mondiales en ce qui concerne les politiques et la réglementation qui pourraient avoir un intérêt pour la région.

- Liaison avec les organes statutaires de la FAO et les institutions compétentes de la région.
- Réunions de consultations informelles des hauts fonctionnaires du bureau régional avec les organismes régionaux compétents, notamment le secrétariat des commissions techniques régionales.
- Contacts réguliers entre le président de la Conférence régionale et le Sous-Directeur général/Représentant régional.

### **C. Planification des travaux et méthodes de travail**

15. **Résultat 3:** La Conférence régionale fonctionne de façon efficiente et efficace, vise à l'action concrète et est ouverte à la participation.

#### **16. Indicateurs et cibles**

- Les ordres du jour de la Conférence régionale sont bien ciblés.
- Les rapports de la Conférence régionale sont concis, contiennent essentiellement des recommandations d'actions spécifiques et concrètes, et sont mis rapidement à la disposition des États Membres.
- Les documents de la Conférence régionale sont conformes aux nouvelles normes de présentation en vigueur à l'Organisation et sont disponibles dans les langues voulues, quatre semaines avant le début de la session.
- Soixante-dix pour cent des pays participent aux travaux de la Conférence à un niveau satisfaisant.

#### **17. Produits**

- Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale (adopté en 2012).
- Rapport intérimaire sur le programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale (2014).
- Méthodes de travail de la Conférence régionale régulièrement examinées et améliorées.

#### **18. Activités**

- Établissement du programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale, avec des indicateurs de performance et des rapports intermédiaires destinés au Conseil et à la Conférence.
- Examen régulier des méthodes de travail, y compris des mesures de la performance.
- Examen de la suite donnée aux recommandations de la Conférence régionale.
- Examen du règlement intérieur de la Conférence régionale.

#### **19. Méthodes de travail**

- Débats structurés et bien ciblés pendant les sessions.
- Mise en place de dispositions efficaces pour la rédaction des rapports.
- Activités régulières entre les sessions déterminées selon l'intérêt qu'elles présentent et la priorité qui leur est accordée.
- Appui du Secrétariat pour l'exécution et le suivi du programme de travail pluriannuel.
- Réunions informelles des présidents des groupes régionaux et de membres du Secrétariat de rang élevé, facilitées par le Président indépendant du Conseil.